

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CCGS GRIFFON - SELF REFIT 2012	
Solicitation No. - N° de l'invitation F2599-120248/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client F2599-120248	Date 2012-09-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-018-23147	
File No. - N° de dossier 018md.F2599-120248	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-25	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Vandal, Paul	Buyer Id - Id de l'acheteur 018md
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0645 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

F2599-120248/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

018md

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F2599-120248

File No. - N° du dossier

018mdF2599-120248

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

NGCC GRIFFON
TPSGC - DOSSIER N° F2599-120248/A
CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS

Une conférence des soumissionnaires portant sur la réparation du NGCC Griffon a été tenue le mercredi 19 septembre 2012 dans le mess des officiers, à bord du NGCC Griffon, amarré à la Base de la Garde côtière canadienne à Prescott, Ontario. La conférence a débuté à 9 h.

Étaient présents :

NOM	Compagnie	ENTITÉ REPRÉSENTÉE
Marten Vandebroek	Central Machine & Marine Inc.	Président
John Love	Garde côtière canadienne	Ingénieur en chef du Griffon
Selim Ullah	Garde côtière canadienne	Gestionnaire principal de l'entretien du navire
Paul Vandal	TPSGC	Autorité contractante

1) MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la conférence.

2) DOCUMENTS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Remarque :

Tous les documents et dessins sont disponibles sur le MERX.

3) EXAMEN DE L'APPEL D'OFFRES

PREMIÈRE PARTIE – MODALITÉS

(présidé par l'autorité contractante)

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Aucun commentaire.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Aucun commentaire.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

Aucun commentaire.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Aucun commentaire.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

5.2.2 Code de conduite – Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire

Supprimer le paragraphe (b)

PARTIE 6 – EXIGENCES FINANCIÈRES ET AUTRES EXIGENCES

Aucun commentaire.

PARTIE 7 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

7.5.2 Modalités de paiement - Paiements progressifs

Question : Est-ce qu'il y a des paiements progressifs?

Réponse : Le Canada aura des paiements progressifs avec une retenue de garantie de 5 %, seulement après l'acceptation du navire.

7.9 Ordre de priorité des documents

Article (m) supprimer le paragraphe (b).

LISTE des annexes

ANNEXE A

Spécification technique

Voir EXAMEN DE L'APPEL D'OFFRES

DEUXIÈME PARTIE - NGCC Griffon - spécification n° 744.12 rév. 4

(présidé par le responsable technique)

ANNEXE B

MODALITÉS DE PAIEMENT

B5 Radoub, réparation ou carénage de navires - coûts

Question: Que signifie « les coûts suivants doivent être inclus dans le prix »?

Réponse : Conformément à l'Annexe A.

ANNEXE C

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Aucun commentaire.

ANNEXE D

GARANTIE

Aucun commentaire.

ANNEXE E

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES TRAVAUX IMPRÉVUS

Aucun commentaire.

ANNEXE F

INSPECTION/CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Aucun commentaire.

ANNEXE G

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE

FEUILLES DE TARIFICATION APPENDICE 1

Supprimer la spécification 2.11.1

ANNEXE H

LIVRABLES/ATTESTATIONS

Article 7

Supprimer l'alinéa b)

ANNEXE I

ATTESTATION DE CODE DE CONDUITE

Aucun commentaire.

EXAMEN DE L'APPEL D'OFFRES

DEUXIÈME PARTIE - NGCC Griffon, Spécification n° 738.12, Date : 23 juillet 2012

(présidé par le responsable technique)

1.0 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.21 Matériaux contenant de l'amiante

Clarification : Aucun matériau contenant de l'amiante ne sera utilisé dans les réparations.

2.0 SERVICES

2.4 Passerelles

L'entrepreneur fournira une passerelle au lieu de deux passerelles.

Remarque : pour l'accès au personnel seulement.

2.6 Alimentation électrique

2.6.1 Il faudrait lire alimentation électrique de 300 ampères au lieu de service d'alimentation électrique de 300 ampères.

2.7 Alimentation en eau potable

Supprimer le paragraphe 2.7.1

2.8 Eau non potable

Supprimer le paragraphe 2.8

2.11 Grutage

Supprimer le paragraphe 2.11

2.12 Collecte des déchets

2.12.1 Les déchets devront être enlevés une fois par semaine au lieu d'une fois par jour.

2.12.2 Supprimer le paragraphe.

3.0 LISTE DES ACRONYMES

Aucun commentaire.

4.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DU NAVIRE EXISTANT

Aucun commentaire.

5.0 NETTOYAGE DES SENTINES

Aucun commentaire.

6.0 NETTOYAGE ET INSPECTION DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Question : Essais de pression réalisés sur les réservoirs. Est-ce que TPSGC donnera à l'entrepreneur la permission d'effectuer un essai de pression pneumatique à la place?

Réponse : À la discrétion de la SMTC.

7.0 REMPLACEMENT DE LA POMPE DES GICLEURS

Aucun commentaire.

8.0 REMPLACEMENT DE LA POMPE D'INCENDIE DE SECOURS

Aucun commentaire.

9.0 Remplacement de la pompe d'eau de refroidissement

Aucun commentaire.

10.0 INSTALLATION DES POINTS DE LEVAGE

Aucun commentaire.

11.0 RÉPARATION DES RÉAS DU BOSSOIR MIRANDA

Aucun commentaire.

12.0 DÉPLACEMENT DU TABLEAU DE BRANCHEMENT DE L'OFFICE

Aucun commentaire.

13.0 RÉPARATIONS DES TUYAUX D'ÉVACUATION D'EAU DE LA CUISINE

Aucun commentaire.

14.0 REMPLACEMENT PARTIEL DES BOUCHES D'AÉRATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Aucun commentaire.

4) CONCLUSION

Aucun commentaire.

Le président remercie les participants. Comme aucun autre point n'est soulevé, la conférence des soumissionnaires prend fin à 10 h 45.

M. Paul Vandal
Autorité contractante
20 septembre 2012